



FICHE DE PRÉSENTATION

Le Murmure des Fées

Lieu de vie et d'accueil à Eygurande-et-Gardedeuil, membre du Collectif SANT 24.

7 places

0 à 21 ans

Mixte

01 Identification

Dénomination	LVA Le Murmure des Fées
Gestionnaire	Association Le Murmure des Fées
Commune	Eygurande-et-Gardedeuil
Responsables permanents	Émilie Pigeon et Cécile Rambaud
Téléphone	<u>06 03 40 05 04</u> ou <u>06 61 49 13 05</u>
Courriel	<u>lvalemurmuredesfees@gmail.com</u>
Arrêté d'autorisation	Arrêté n° PASE-SAF-23-056 du 16 novembre 2023.
Capacité autorisée	7 places
Habilitation justice	Non.

02 Public autorisé

Tranche d'âge	0 à 21 ans.
Sexe	Mixte.
Nature des mesures	Mesures administratives et judiciaires, enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance.
Accueils non pratiqués	Ni accueil d'urgence, ni accueil séquentiel, sauf dérogation du Conseil départemental. Pas en capacité d'accueillir des jeunes présentant des pathologies psychiatriques avérées ou un handicap lourd.

03 Projet pédagogique

Accompagnement des enfants dans le quotidien, avec un accueil de type familial ; accueil en priorité des fratries. Quotidien partagé et soins aux animaux.

Petit collectif de sept jeunes, avec un accompagnement à la scolarité en partenariat avec l'école de secteur et une psychopédagogue libérale.

Ouverture des jeunes sur l'extérieur par les clubs sportifs (équitation, football) et des sorties ; un séjour d'une semaine en camping l'été.

Travail autour de la parentalité, en fonction de l'ordonnance de placement.

04 Ressources mobilisables

- **Équipe** : deux permanentes responsables, dont une éducatrice spécialisée, présentes 258 jours par an ; quatre assistantes permanentes, dont une éducatrice spécialisée, présentes en moyenne 230 jours par an.
- **Scolarité** : école primaire de secteur en regroupement pédagogique (Eygurande-et-Gardedeuil, Saint-Barthélemy-de-Bellegarde), à 5 km, aux tout petits effectifs ; centre équestre.
- **À Montpon-Ménestérol, à 5 km** : CMP enfants (délai d'accès moyen de 2 mois), orthophoniste (2 ans), dentiste (15 jours), psychologue libérale (1 mois).

- **À La Roche-Chalais et Saint-Aigulin, à 15 et 20 km** : psychomotricienne (1 mois), médecin traitant (accès rapide selon le besoin).
- **Au Pizou, à 5 km** : pharmacie (accès immédiat avec les téléconsultations), ostéopathe (dans la semaine), club de football.
- **À Libourne, à 40 km** : ophtalmologue et orthoptiste (1 mois), ORL dans deux cabinets (selon le besoin).
- **À Coutras, à 20 km** : ophtalmologue (15 jours).
- **À Périgueux et Bordeaux, à 50 et 70 km** : pédodontistes (un mois et demi à Périgueux, 3 mois à Bordeaux).
- **Sur place** : psychopédagogue intervenant une fois par semaine.
- Partenariat avec les unités territoriales de secteur.
- **Bâti et espaces** : jardin clos d'environ 1 000 m² avec structure de jeux ; parc de 6 000 m² dédié aux animaux (mini-chèvres, mini-moutons, poules, mini-poneys, cochons d'Inde), un chat et des chiens ; chambres individuelles, trois WC, deux salles de bain, une salle de jeux.
- **Déplacements** : deux véhicules, un 9 places et une voiture.

05 Situations que nous savons accompagner

- **Fratries** : accueil de deux fratries de deux enfants, dans la limite de la capacité autorisée.
- **Tout-petits de moins de 3 ans** : deux accueils simultanés au plus, dans la limite de la capacité autorisée.
- **Accompagnement à la parentalité** : visites médiatisées ou semi-médiatisées selon l'ordonnance de placement, dans les unités territoriales de secteur, à l'extérieur ou dans une maisonnette louée à cet effet.
- **Enfant pupille de l'État** : accompagnement vers un contrat de parrainage.
- **Maintien du lien avec la famille élargie** : grands-parents, oncles et tantes, fratrie.
- **Jeunes ayant connu plusieurs ruptures de placement** : l'effectif réduit et la stabilité des permanents permettent un travail du lien dans la durée.
- **Situations exigeant la confidentialité du lieu d'accueil** : petit village à la frontière du département, école de secteur très attentive à ces situations.
- **Réorientation** : réponse aux demandes de réorientation, quand le jeune le souhaite, vers un lieu correspondant davantage à ses besoins et attentes.

06 Situations excédant nos moyens

- **Surveillance de nuit en éveil** : les permanents dorment sur place, aucun poste de veille n'est prévu par l'organisation du travail.
- **Soins psychiatriques intensifs ou hospitalisations répétées** : aucun personnel soignant dans l'équipe, service de pédopsychiatrie de rattachement saturé.
- **Moyens de contenance physique** : deux adultes présents pour cinq jeunes, locaux non conçus à cet effet et équipe non formée.
- **Handicap moteur** : maison ancienne, aucune accessibilité PMR aux sanitaires.
- **Scolarité en IME ou ITEP** : délai d'accès d'au moins deux ans, et équipe non formée pour accompagner les besoins de ces jeunes.

07 Modalités d'admission

Interlocuteur	Les permanentes responsables (Mme Émilie Pigeon 06 03 40 05 04 et Mme Cécile Rambaud 06 29 59 28 39)
Éléments attendus	• Anamnèse complète de l'enfant et de l'histoire familiale. • Les besoins de l'enfant complets et en toute transparence (éléments médicaux, scolaires, psychologiques). • Toutes les ordonnances de placement, ainsi que la dernière stipulant les droits de visites actuels. • Disposer d'éléments précis concernant les causes et le contexte ayant conduit au placement de l'enfant. • Les coordonnées et droits actuels des représentants légaux.
Délai d'instruction	Étude du dossier par les permanentes responsables puis en équipe. Délai aléatoire, en fonction de la place, des besoins actuels du groupe d'enfants déjà présents au Murmure des Fées.
Rencontre de pré-admission	Au regard du jeune âge du public accueilli, nous ne proposons pas de rencontre de pré-admission. Aussi comme l'admission se fait sur dossier, avec les éléments de ce dernier, il est important qu'il soit complet et transparent.
Délai demande → accueil	Aléatoire en fonction des places.

Fiche établie par le lieu le 10 septembre 2026, sur la trame commune du Collectif SANT 24. Chaque fiche décrit la structure, jamais les jeunes accueillis.